



Communiqué

Pôle Gare

Un jalon essentiel franchi pour la future Gare de Lausanne

Les chemins de fer fédéraux (CFF) ont reçu l'autorisation de l'Office fédéral des transports (OFT) pour démarrer en mai 2025 les travaux du futur sous-sol de la place de la Gare, élément clé de l'agrandissement et de la modernisation de la Gare. La Ville de Lausanne salue cette étape importante et s'est coordonnée avec les CFF pour garantir une bonne accessibilité et une offre en stationnement adéquate pour tous les modes de transports pendant les travaux.

Après les pièces maîtresses déjà en travaux que sont le parking des Epinettes et les ancrages du front sud destinés à soutenir toute la future plateforme ferroviaire, la transformation de la Gare de Lausanne franchit un jalon essentiel avec l'autorisation de construire du futur sous-sol de la place de la Gare délivrée aux CFF par l'OFT. Ce sous-sol, étroitement coordonné avec la future place de la Gare mise à l'enquête publique fin 2024 par la Ville, permettra de créer une interface multimodale sous et sur la place de la Gare, regroupant les arrêts de bus, les stations de métros m2 et m3 et une future vélostation. « Cette décision permet de prouver par l'acte que la future Gare de Lausanne devient une réalité. C'est une étape essentielle qui est franchie pour offrir une gare agrandie, modernisée et permettant d'absorber l'augmentation des passagères et passagers attendue en 2040 » indique Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

La première étape de ces travaux débutera en mai 2025 pour une durée d'environ une année. Elle démarre avec l'installation d'une zone de chantier sur la partie Est de la place de la Gare et l'aménagement d'une déviation permettant de maintenir les flux piétons entre le bâtiment voyageurs et l'avenue de la Gare. Cette déviation demande de déplacer les 120 places de stationnement vélos sises à l'Est de la Place qui seront replacées sur le bas de l'avenue du Petit-Chêne et le haut de l'avenue William-Fraisie (voir plan ci-joint). Pour les autres modes de mobilité (dépose-minute, arrêts de bus, taxis, personnes à mobilité réduite, motos, livraisons, cars hôteliers ou de tourisme), rien ne change avec ce démarrage des travaux. Le site www.lausanne.ch/gare-stationnement indique toutes les possibilités d'accès et de stationnement au nord et au sud de la gare, pour les différents types d'usagères et d'usagers.

Les aménagements provisoires du centre de la place resteront accessibles jusqu'à fin juin. Ils seront alors démantelés pour la mise en place de palissades de chantier et le début des forages du futur sous-sol. Pour finir, dans le cadre de l'accompagnement des chantiers pour diminuer leurs impacts négatifs, les palissades prochainement remontées pour sécuriser les lieux, seront habillées de signalétique pour faciliter l'orientation vers les différents modes de transport, et d'un nouvel embellissement artistique.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 23 avril 2025

Annexe : plan d'aménagement place de la Gare secteur nord-est